



CONVOCAATION

Les ayants droit de vote en matière paroissiale sont convoqués par la présente en

**assemblée de paroisse ordinaire
le mercredi 26 novembre 2025
à 19h00 à la cure**

Ordre du jour

1. Méditation
2. Présentation et acceptation du budget 2026 et de la quotité d'impôts
3. Election et réélection du bureau des assemblées
 - Président·e
 - Vice-président·e
 - Secrétaire
4. Election et réélection du conseil de paroisse
 - Président·e
 - Membres
5. Election et réélection des délégué·e·s à l'Assemblée des délégués du Par8
6. Nommer l'organe de vérification des comptes
7. Informations concernant les travaux de rénovation
8. Informations concernant la vie paroissiale
9. Informations concernant le Par8
10. Informations concernant l'arrondissement
11. Informations concernant la pastorale
12. Divers et imprévus

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du 26 novembre 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 5 janvier 2026, au secrétariat à la cure où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.